
POLITIQUE SALARIALE 2017

FORCE OUVRIERE est loin de ses attentes.

Mercredi 01 Mars 2017, la Direction a réuni les Organisations Syndicales pour la première réunion de négociation salariale 2017.

En préambule, lors de la réunion d'ouverture R0 du Mardi 21 Février 2017, la **Direction a rappelé le contexte économique et social de la société** (effet de change positif, baisse de la performance opérationnelle à taux constant, baisse de cadences sur certains chantiers, difficultés sur le chantier A320, tension des clients sur les prix, effet PSE etc...).

A souligner néanmoins quelques **éléments positifs** : un Ebit à priori identique à celui de 2015, un chiffre d'affaire et certaines cadences (E1, E2, A350, A320) en légère augmentation.

L'équipe **FORCE OUVRIERE** a pris acte de la situation, **les attentes des salariés LATECOERE en matière de politique salariale restent fortes** :

- **Maintien du pouvoir d'achat et récompense des efforts fournis.**

La Direction souhaite déboucher sur la signature d'un accord collectif, mais en son absence, elle imposera des mesures de façon unilatérale.

Ci-dessous les propositions présentées par la Direction lors de cette première réunion :

Personnels Non Cadres et Non Cadres

- Niveau global de **1%** avec des AG et des AI à définir pour une attribution rétroactive au 1^{er} Mars 2017.

Considérations FORCE OUVRIERE

Cette 1^{ère} proposition est **loin de satisfaire** les élus **FORCE OUVRIERE**. Comme de coutume, nous avons réuni notre Conseil syndical qui a validé nos orientations :

- **Une Augmentation générale pour compenser la perte de pouvoir d'achat.**
- **Des Augmentations Individuelles pour motiver les salariés.**
- **Une répartition égalitaire entre Cadres et Non Cadres.**

Notre demande initiale sur le **budget** à consacrer à ces augmentations est de **3.2%**. Nous invitons la Direction à revenir à des propositions qui soient plus conformes à nos attentes.

Comment être plus précis avec les seuls éléments évoqués lors de la dernière réunion, nous attendrons la **parution des comptes** pour affiner nos demandes.

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi subit, ne doit pas être le prétexte à un amalgame en matière de coût de la rémunération.

Les élus **FORCE OUVRIERE** souhaitent négocier au plus juste afin d'arriver à la signature **d'un accord gagnant / gagnant**.